

Altwiller

N° 14

Décembre 99

E d i t o

Nous voilà de nouveau arrivé à une période privilégiée de l'année. Malgré une saison peu propice, une ambiance de fêtes s'installe.

Cette année, il s'agit en effet d'un millésime exceptionnel. L'An 2000.

Une nouvelle année, la première du XXI ème siècle. Un nouveau millénaire se prépare. Mes voeux ne pourront être que plus cordiaux et que plus chaleureux. Que cette année 2000, fasse se réaliser tous vos désirs, les plus banals comme les plus fous. Que cette nouvelle année vous comble tant sur le plan personnel que familial . Mais aussi que cette nouvelle année vous donne le courage de mieux supporter votre lot quotidien.

Que ce siècle naissant soit porteur d'espoir et de solidarité. Que nos enfants aient moins peur de l'avenir et puissent envisager plus sereinement leur vie future. Que les Hommes mettent à profit les cent ans à venir pour rayer du vocabulaire les mots comme maladie incurable, guerre, famine,... et d'autres encore.

Pour l'instant, oublions nos soucis. Ne pensons qu'au temps présent. Préparons-nous à apprécier en famille, ou entre amis, cette période de fêtes. Resserrons ces liens de convivialité, et de dialogue si souvent mis à rude épreuve tout au long de l'année.

A vous tous, habitantes et habitants d'Altwiller, je veux dire de tout cœur

JOYEUX NOËL et BONNE ANNEE !

FRÖHLICHE WEINACHTEN UND EIN GLÜCKLICHES NEUJAHR !



Le Maire **les Adjointes** et les Conseillers municipaux **vous souhaitent de joyeuses fêtes** **et une bonne année 2000**



Ils vous invitent toutes et tous à la cérémonie des voeux du Maire, le samedi 8 janvier 2000, à 20 heures au foyer municipal.

Un feu d'artifice tiré depuis la cour de l'école, saluera la nouvelle année et le nouveau siècle.

A cette occasion, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'argent sera remise à Mme Maryse Lucas, pour vingt ans de services dans notre école maternelle.

Sommaire

Edito.....	p 1
Les voeux.....	p 1
Informations Communales.....	p 2
ASSE.....	p 5
Club d'Epargne.....	p 5
AATEM.....	p 6
Etre pompier à Altwiller.....	p 6
A.S.C.A.....	p 7
Infos pratiques.....	p 8

Informations communales

E tat-civil 1999

Naissances :

Thibaut STREIFF
Guillaume MATZ
Roméo GONIGAM
Arnaud MAIRE
Michel MATHIEU
Amélie BERCHOTEAUX

Mariages :

Angélique POTESTA et David VERRIER
Muriel RAYNE et Christian LEMOINE
(à Tresques - Gard)
Joëlle LEGATO et Christian SCHNEIDER
Mylène RAMON et Sylvain MATZ
Cynthia SCHERRER et Pascal MEIER
Christine KEPKA et Thierry VOGEL

Décès :

Joseph SENSER
Victorine THIEL, née PHILIPPE
Suzanne DOR, née BOUR

I lluminations de fin d'année

Comme vous avez pu le constater, pour donner un peu plus d'éclats aux fêtes du Millénaire, la municipalité a complété les illuminations de fin d'année par l'acquisition de nouveaux motifs décoratifs pour un montant d'environ 12.000 F. Ces motifs ont été mis en place en divers endroits du village par la Régie municipale d'Electricité de Saint-Avold.

F ête des anciens

En 2000, c'est au tour de la Commune de Lachambre d'accueillir nos Anciens pour le traditionnel banquet en leur honneur. Il aura lieu au foyer de Lachambre le dimanche 27 février 2000, à midi. Dès à présent, réservez cette date. Une invitation personnelle sera adressée aux intéressés .

L a cour de l'école

Afin de garantir la sécurité de nos écoliers et de mettre la cour de l'école en règle avec la législation en vigueur, le Conseil municipal a décidé de la clôturer. Ce travail a été confié aux Etablissements Schoubrenner de Hellimer pour une somme de 53.692 F. Depuis la réalisation des travaux, au mois d'août dernier, le portail a déjà été endommagé deux fois par des personnes qui l'ont escaladé.

Faut-il rappeler que ce lieu fait partie du domaine privatif de la commune ? Sa destination prioritaire est de servir de cour de récréation. Ce n'est qu'accessoirement qu'on peut, en dehors des heures scolaires, l'utiliser comme parking ou comme place des fêtes. Dans ces derniers cas, la clé du portail sera remise aux personnes autorisées.

Espace cinéraire

Pour répondre à une demande de certains de nos concitoyens et pour s'aligner sur les usages dans les communes voisines, le Conseil municipal a lui aussi décidé d'implanter un espace cinéraire au cimetière communal.

Les conseillers ont examiné un projet d'environ 51.000 F, présenté par la Société Granimond de Saint-Avold. Ce projet se compose d'un colombarium évolutif, initialement pour 6 familles, d'un "jardin du Souvenir" et d'une stèle. Une niche, pouvant recevoir un maximum de 4 urnes funéraires, sera concédée aux familles selon des modalités à définir.

Les conseillers autorisent le maire à faire dès à présent les demandes de subventions y attachées et l'invitent à s'enquérir auprès de sociétés concurrentes de devis pour des projets similaires.

Ordures ménagères

Depuis le 1er novembre, Altviller et les autres communes du Syndicat intercommunal de voiries trient leurs déchets en vue de leur recyclage.

Le geste de tri de nos déchets doit entrer dans notre vie quotidienne. Au 1er avril 1999, 13.987 communes françaises, soit 32,3 millions d'habitants triaient leurs déchets.

De toute façon, la loi fixe l'échéance du 1er juillet 2002, pour interdire la mise en décharge de déchets "bruts" n'ayant subi aucun traitement. Il fallait donc bien nous y mettre.

Les premiers résultats des collectes de notre commune sont encourageants.

Vous trouverez avec ce numéro, un aide-mémoire du tri. Collé près de votre poubelle, il vous rappellera que si chacun de nous veut bien y mettre un peu de bonne volonté, nous pourrions peut-être freiner la fuite en avant de nos dépenses de traitement des ordures.

Il y va de notre porte-monnaie... et de notre environnement.

Un deuxième conteneur a été commandé pour la collecte du verre. Il sera installé derrière la mairie, dans la rue des champs.

Terrain de jeux

Au cours de l'été dernier, à la demande des jeunes qui réclamaient un terrain pour "taper dans le ballon", la municipalité a trouvé un arrangement avec M. Bernard Guerber, exploitant et Mme Jeanne Picq et M. Rémy Gérard, propriétaires d'un pré situé rue de la Nied. Ce terrain, relativement plat, fauché par la commune, n'a cependant pas eu le succès escompté. Pourquoi ? Faut-il reconduire l'arrangement les années à venir ? Faites nous part de vos réflexions.



Saint Nicolas à l'école

Saint Nicolas, accompagné de son fidèle et laid compagnon Père Fouettard, n'a pas dérogé à la tradition. A l'invitation des municipalités de Lachambre et d'Altviller, qui lui ont assuré le soutien financier, et de l'Association des Parents d'Elèves, qui s'est occupé de la logistique, le patron des écoliers, dans son périple à travers la Lorraine a fait étape au foyer d'Altviller, le samedi 4 décembre, avant de continuer avec son âne jusqu'à Lachambre. Les enfants après avoir chanté quelques chants de circonstance se sont vu remettre un sachet de friandises.

Attention ! Un chien est passé par là !

De plus en plus de nos concitoyens se plaignent de la mauvaise éducation de certains de nos plus fidèles amis. Ceux-ci pour satisfaire leurs besoins - et c'est naturel - se soulagent là où ils peuvent. Qui sur le trottoir, qui sur une pelouse, qui même dans l'entrée du voisin.

Il paraît que marcher " dedans " porte chance, surtout si c'est du pied gauche ! Mais avez vous déjà vu " l'engin " que certains de nos compagnons, surtout lorsqu'ils sont bien nourris, déposent au cours de leur promenade ? Cela devient d'autant plus gênant qu'un chien, par habitude, s'oublie toujours au même endroit.

Faudra-t-il demander aux riverains de déblayer leur trottoir, comme par temps de neige, pour éviter les " accidents " ?



Déchetterie de Valmont

La déchetterie de Valmont sera fermée le vendredi 24 décembre après-midi et le samedi 25 décembre, toute la journée.

Entre Noël et Nouvel An, elle ne sera ouverte que le lundi 27 décembre et le mercredi 29 décembre, aux heures habituelles.

Aide aux personnes âgées

Sa propre vieillesse ou celle d'un proche est parfois difficile à vivre. Aussi, après une année de fonctionnement, l'Aide de Conseil et de Soutien Psychologique aux Personnes Agées est reconduite pour l'année 2000.

La mise en place de cette permanence a été l'occasion d'esquisser un réseau local de soutien au Personnes Agées et à leurs familles.

Elle se traduit par :

- Une permanence d'écoute téléphonique 24h/24h au 03.87.29.29.63.
- La permanence d'une assistante sociale et d'une infirmière les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois de 14h à 16h à la Maison du 3ème Age de Saint-Avold. (tél: 03.87.91.07.54).

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

La vie dans nos écoles (A.S.S.E)

Le nouveau comité de l'A.S.S.E. se compose comme suit :

Présidente : Mme Schneider,

Trésorières : Mmes Metz et Zimny,

Secrétaire : Mme Bousser,

Autres membres : Mmes Schutz, Lavannier, Daniel et Mechlouf.

Cette année, 71 élèves fréquentent l'école d'Altviller, dont 23 au cours élémentaire et 48 en maternelle.

Avec l'école de Lachambre, nous avons fêté, tous ensemble, la Saint-Martin, le 13 novembre dernier, pour la sixième fois consécutive. Nous avons pu ainsi accueillir 350 personnes, qui pour la première fois ont terminé la soirée en musique, avec notre groupe local "Les Tonton's".

L'année scolaire sera une fois de plus riche en activités. Diverses sorties USEP sont prévues pour le cours élémentaire: cross (date à définir), jeux de balles (le 8 avril), marche (fin mai), football (le 14 juin), athlétisme (le 20 juin).

En février, ces mêmes élèves iront au CAC de Saint-Avold voir le spectacle *Hola no uta*, sous titré L'aventure au pays du soleil levant..

Les moyens-grands de la maternelle, dans le cadre des activités USEP, participeront en janvier à une rencontre jeux/danses et au mois de juin, deux sorties sont prévues : l'une pour l'athlétisme, l'autre pour l'orientation. Le 18 janvier, ils iront au CAC de Saint-Avold applaudir Tableau gâteau .

Evidemment d'autres événements ponctueront cette année scolaire, mais ils restent encore à définir.

Club épargne

Y'a t-il un Rémy pour sauver la fête ?

La trop faible participation au bal de la fête du village nous a contraint, à notre grand regret, à annuler les festivités.

Nous espérons toutefois, qu'à l'avenir, une plus grande mobilisation permettra aux organisateurs d'offrir à chacun un week-end de détente et ainsi maintenir la tradition.

Alors, rendez-vous pour Carnaval !

Agréables fêtes de fin d'année à tous, et nos meilleurs vœux pour l'an 2000.

Etre pompier à Altviller

Nomination

Lors de la commémoration du 11 novembre 99 à Altviller le chef de corps Pierre BOUR a été promu au grade de lieutenant, par un arrêté préfectoral, sur proposition du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Moselle.



Interventions

Durant l'année 1999 les sapeurs pompiers d'Altviller sont intervenus 18 fois, 2 inondations de caves, 2 feux, 1 ouverture de porte, 10 nids de guêpes et 3 interventions diverses (simulation d'évacuation à l'école), sans oublier les formations et toutes les réunions pour la mise en place de la DEPARTEMENTALISATION.

Une page tourne

En cette fin d'année 1999 et à l'aube du troisième millénaire où la réforme des sapeurs pompiers de France va entrer en vigueur le 1er janvier de l'an 2000. Les sapeurs-pompiers d'ALTVILLER tiennent à remercier la commune pour le soutien qu'elle a apporté tout au long de la vie du corps local, pour le bon fonctionnement : achat matériel, habillement et véhicule. Comme le prévoit la loi du 3 MAI 1996, le 1er janvier 2000 les sapeurs pompiers ne seront plus sous la tutelle de la commune mais feront partie du Corps Départemental.

Les sapeurs-pompiers d'ALTVILLER vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'années et une bonne année 2000.



... Forbach

> 1er juin ... 31 octobre 2000

Les cultures du travail

des outils et des hommes ...

L'an 2000 arrive, l'ASCA est sur orbite !

Le mot du président

La "compétence collective" est un facteur clé de la réussite. A l'occasion de l'approche de l'an 2000, " mieux travailler ensemble " s'identifie à la qualité des relations entre les sociétés de notre village. Tel est mon souhait le plus cher. Permettez-moi encore de vous présenter mes vœux les plus sincères pour une année sans soucis.

Naissance d'une nouvelle activité, le Yoga

Depuis la rentrée, l'ASCA propose désormais des cours de YOGA sous la responsabilité de Mme Françoise VOUAUX diplômée de la Fédération Française Hatha - Yoga.

Cette discipline encore trop méconnue du public est accessible à toutes et à tous sans limite d'âge. Après deux séances d'initiations, un groupe fort d'une quinzaine de membres pratique désormais tous les jeudis cet exercice mental et physique qui permet de contrôler respiration et postures corporelles.

Pour des informations complémentaires vous pouvez vous adresser chez Mme Marie-Pierre MONTALBANO tél. 03 87 92 84 04



I n f o s p r a t i q u e s . . .

Les permanences en Mairie

Lundi : 14 h 00 à 15 h 00 / 19 h 00 à 20 h 00

Mercredi : 19 h 00 à 20 h 00

Vendredi : 14 h 00 à 15 h 00

Heures d'ouverture des services du Cadastre à Forbach

Du lundi au vendredi : de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h 15

Service des cartes grises

Sous -préfecture de Forbach

Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 15 à 15 h 30

Quelques permanences à la Mairie de Saint-Avold

Sécurité sociale

Le mardi et le vendredi de 8 h 00 à 11 h 30

Caisse d'allocation Familiale

Tous les mercredis de 9 h 00 à 11 h 30

Conciliateur

1er et 3ème lundi du mois de 9 h 00 à 12 h 00

Assistance sociale

Tous les vendredis de 9 h 00 à 11 h 00

Quelques n° de téléphone utiles et urgents

Mairie tél. / Fax : 03 87 92 06 54

Pompiers : 18

Gendarmerie : 03 87 92 10 17

Syndicat des eaux : Service adm. 03 87 92 69 73

E.D.F : Service dépannage 03 87 95 47 45

Presbytère : Père Barbier (domicile) 03 87 92 55 52 ou à défaut Foyer Notre Dame : 03 87 92 12 92

Ordures ménagères

Ramassage hebdomadaire :

Déchets courants : Tous les mercredis (poubelles hermétiques)

Déchets recyclables : Tous les vendredis (sacs plastiques transparents)

Ramassage des objets encombrants : Tous les deuxièmes mercredis du mois

Déchetterie intercommunale de Valmont :

Heures d'ouverture : Lundi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14h à 17h

Mardi de 14 h à 17 h

Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

"Altwiller" est un bulletin municipal gratuit édité par la mairie à 200 exemplaires

Directeur de rédaction : François Hardy

Les articles déposés par les associations n'engagent qu'elles.